

Edito

Le bulletin a été réalisé par la commission communication :
Pierre de Crane, Maryline Lafage, Isabelle Lample, Sophie Martignac, Amandine Tillet et Claudine Vivarez

Qui m'aurait dit :

- Alors que j'étais viscéralement et historiquement attachée à Sète, porteuse de l'histoire familiale depuis 1666 quand mes ancêtres ont traversé l'étang de Thau pour profiter de l'aubaine de la création d'un port, fenêtre sur la Méditerranée,
- Alors que je ne pouvais envisager de vivre ailleurs qu'au centre de cette cité, me nourrissant du foisonnement de couleurs, de l'exubérance de la « gouaille » Sétoise et de l'omniprésence de l'eau,
- Alors qu'après près de 20 ans passés à diriger des établissements scolaires je m'étais promis, pour ma retraite, de ne plus occuper de place à responsabilité envahissante.

Qui m'aurait dit :

- Que je viendrais m'installer à près de 300km de ma ville natale, dans un environnement totalement rural, où mes voisins les plus proches sont les noyers, où la rumeur de la ville est remplacée par le chant des oiseaux et où les

mouvements sociaux sont le seul fait des vaches qui divaguent,

- Que j'accepterais de participer à la gestion de la commune, comme conseillère, puis, comme maire,

Qui m'aurait dit ?...

Douze années se sont écoulées au cœur de la vie de Frayssinhes où j'ai eu beaucoup de satisfaction à occuper mes fonctions, tant par les connaissances que j'ai pu acquérir ou approfondir, les projets que nous avons pu mener, la qualité des relations que nous avons su tisser au sein de l'équipe municipale.

Il est temps, pour moi, de goûter aux plaisirs d'une retraite à temps plein avec moins de contraintes et plus d'activités « choisies »,

Et quel luxe de vivre dans cette petite commune, où l'espace n'est pas compté, où la solidarité n'est pas un vain mot et où petits et grands peuvent jouir d'un environnement sécurisé et serein.

Claudine Vivarez

Edito	1
Vie institutionnelle	2
Frayssinhes en chiffres	2
PLUiH et PADD	4
Elections municipales : nouvelle donne	4
Infos diverses	4
Ils ont choisi Frayssinhes	5

Etat civil	5
Carnet Rose	5
Des animations à Frayssinhes	5
Infos culturelles du territoire	9
Infos utiles	11
Prochainement à Frayssinhes	12
Mémo médical de Saint-Céré	12

Vie institutionnelle

Le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni 7 fois depuis septembre 2024 (les comptes-rendus des conseils font l'objet d'un affichage en mairie et sont disponibles sur le site de la commune : frayssinhes.fr).

Les commissions

La commission des impôts s'est réunie le 17/03/25 ;

RAPPEL :

La Commission communale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne :

- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)
- La taxe annuelle sur les logements vacants (TLV) et taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)
- La taxe sur la vente de terrains nus rendus constructibles.

La commission de révision des listes électorales le 17/03/25.

Frayssinhes en chiffres

Le Compte Financier Unique 2024 (ancien compte administratif)

Le compte administratif (CA, résultats de l'année) 2024 fait apparaître un solde réellement disponible de **226 829.05 €** qui est affecté aux recettes de fonctionnement

En 2024 nous avons prévu l'opération de restauration de l'ancienne école (d'où un budget

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CFU n	117 752,2	133 270,6	163407,87	215 580,27	226 829,05	
Budget fonctionnement n+1		248 852.2	272 975.6	304 527,87	346 631,27	385 650,05
Budget Investissement n+1		187 069.15	145 039.88	213 704,24	720 552,75	700 846,15

d'investissement de plus de 700 000 €), notre dossier n'a pas été retenu, nous n'avons donc dépensé, en investissement, que 20 373,26 €.

Les demandes de subventions ont été représentées à l'identique en 2025 (d'où plus de 700 000 € en budget d'investissement).

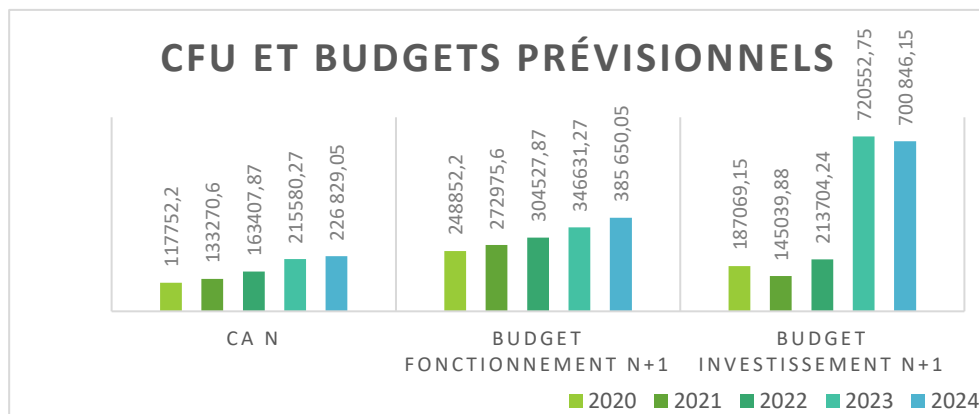
Le contexte budgétaire national a amené les instances décisionnaires à faire des arbitrages et définir des priorités. La restauration de bâtiments publics ne satisfaisait pas à ces nouveaux critères. Le dossier a été, à nouveau rejeté.

Considérant que la commune ne pouvait assumer, sans subvention, le coût des travaux, nous avons abandonné le projet.

Suite à un courrier adressé à Mme la Préfète du Lot, exposant les impacts que ce rejet du dossier avait sur

notre commune, nous avons eu la visite de Mme la Sous-Préfète.

De cette entrevue, il est ressorti que nous redéposerions un dossier sans la création de l'extension et avec l'implantation à l'étage d'un logement (vu le déficit dans le département, la création de logements



devrait, encore en 2026, faire partie des critères prioritaires de l'état).
Cela nous permettrait de préserver le bâtiment de l'ancienne école, de minimiser les pertes financières (cf. frais déjà engagés : diagnostics, travail de l'architecte...) et le tout à un coût moindre.

Il sera nécessaire dans un deuxième temps d'envisager des améliorations des locaux de l'actuelle mairie, afin que le (la) maire puisse disposer d'un bureau adapté aux besoins de ses fonctions et que les archives puissent être entreposées dans de meilleures conditions.

Les taux d'imposition 2025

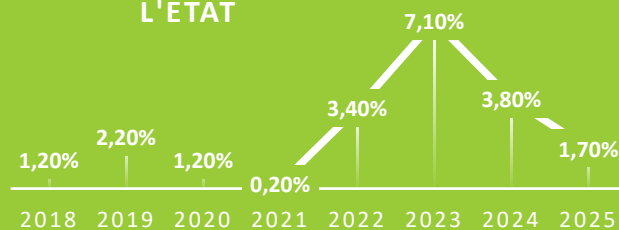
L'augmentation de la taxe foncière pour les particuliers relève des bases définies par l'état (en baisse : +1.7% cette année).

La commune a décidé de maintenir au plus bas ses taux d'imposition, à savoir 1%.

Rappel : l'octroi de subvention est souvent lié à l'effort fiscal de la commune, d'où l'importance d'appliquer une hausse (que nous souhaitons toujours la plus basse possible).

Taux Cauvaldor ; Bâti : 2.2% / Non bâti 7.48% / Résidences 2^o : 12.10%

COEFFICIENT DE VALORISATION DES BASES FISCALES APPLIQUEES PAR L'ETAT



Les aides accordées par la commune

- Cette année, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de favoriser les associations locales qui assurent la vitalité et le dynamisme de la commune par les événements culturels et les animations qu'elles organisent tout au long de l'année en augmentant l'aide de 50€, soit : 350€ à Vivre à Frayssinhes, La clef des arts aux champs, 2CV&Cie, la Société de chasse.

Outre l'aide financière les associations bénéficient de la gratuité de la location de la salle polyvalente pour leurs

activités (seul le chauffage reste à charge à hauteur de 50€ par jour d'utilisation).

- Une aide de 100€ est accordée à l'école Souilhol et au collège Jean Lurçat de Saint-Céré (participations à des voyages scolaires).
- Des dons sont également versés à divers organismes qui en ont fait la demande (Musée de la Résistance, Association de lutte contre la sclérose en plaques, ADIL).

Les travaux réalisés et/ou en cours

- Fin des travaux de restauration du four de Pailhès
- Remplacement au presbytère de 2 paires de volets (en cours) et travaux d'égavage dans les jardins
- Fin des travaux de peinture dans le logement de la Mairie et remplacement de la clôture (en cours)
- Fin de la réfection du chemin du cimetière
- Démoussage de la place du Barry
- Mise en service de l'antenne New deal
- Mise en route du logiciel de gestion du cimetière
- Remplacement du défibrillateur
- Modification de la signalétique devant la salle polyvalente afin d'élargir les couloirs de croisement



- Installation de panneaux de sensibilisation incitant à ralentir dans les espaces les plus fréquentés du bourg

Opérations annuelles

- Entretiens des espaces verts
- Contrôles légaux divers (assainissement, sécurité incendie...)
- Rebouchage des trous et points à temps
- Réfection de la voirie : (2025 : Drulhes ; 2026 prévisions : Route de Lacoste)

Travaux d'investissements prévus 2025 et plus

Seuls les travaux de restauration de l'ancienne école sont prévus pour 2026.

Il appartiendra à la nouvelle équipe, après les élections, de définir ses priorités.

PLUiH et PADD

Le document d'urbanisme, acte fondateur pour notre territoire, a été voté par le conseil communautaire le 7 juillet 2025, il est opposable à partir du 1^{er} septembre mais avec un délai supplémentaire pour les communes

étant en « carte communale » dont Frayssinhes et faisant l'objet d'arbitrages.

Toutes les demandes de modification de zonages seront examinées à partir de septembre.

Elections municipales : nouvelle donne

Les élections municipales 2026 auront lieu le **15 Mars 2026** et le **22 Mars** en cas de second tour.



Ce qui va

changer pour les communes de moins de 1 000 habitants et précisément les communes comme Frayssinhes comptant entre 100 et 499 habitants :

Lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, (Loi du 21 Mai 2025) les conseillers municipaux seront élus **selon un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.**

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), les candidatures isolées ne sont plus possibles, le panachage est supprimé. Ainsi, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.** Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats. (Décret du 6 août 2025)

Les listes sont considérées comme des listes complètes dès lors qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal (pour Frayssinhes le nombre de conseillers municipaux à élire est de 11). Une liste sera considérée complète si elle compte **9 noms de candidats.**

Ce mode de scrutin vise à harmoniser les règles électorales entre toutes les communes, favoriser la parité et répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales.

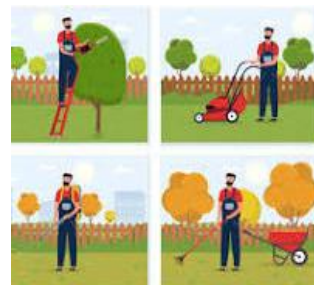
Petit rappel : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part, pensez à vous rapprocher de la mairie.

Infos diverses

Elagage débroussaillage

Nous n'allons pas à nouveau rappeler les textes afférant aux obligations de débroussaillage et d'élagage. Faisons donc appel à notre bon sens afin que arbres, haies et plantations riveraines soient régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation

des piétons et des véhicules et à ne pas s'étendre sur les parcelles mitoyennes.



Ordures ménagères

Quelques dysfonctionnements concernant le ramassage des ordures ménagères ont été constatés autour de la salle polyvalente durant l'été notamment lors des week-ends festifs. Le service de ramassage a été alerté et devrait y remédier. Il est recommandé, dans de telles

situations, de ne pas déposer les ordures devant les containers.

Du changement concernant les déchetteries : Qu'il s'agisse de Glanes ou Calviac, il faut désormais posséder

un QR code pour y avoir accès (utilisable avec votre smartphone ou en version imprimée).

Pour en faire la demande il faut s'inscrire sur : monpassdechets.syded-lot.fr

Si vous n'avez pas internet contactez le service déchetterie au **05 65 21 61 63** :

- **Déchetterie de Calviac/Sousceyrac** →
ouverture : Mardi et samedi : 9h-12h
Mercredi à vendredi : 14h-18h
- **Déchetterie de Glanes** →
Mardi à samedi : 9-12h/14h-18h

Ils ont choisi Frayssinhes

- Laclavayrie : Melle Juliette Didelot (locataire E Lamont)
- Laclavayrie : M Etienne Maurel et ses 2 filles, Sophie et Fanny (ancienne maison Roldes).
- De plus 4 maisons ont été vendues à Verbiguié, Rougié haut, Laclavayrie et le Fengas.

Etat civil

Ils nous ont quittés :

- Charles Lasbordes, dit Charlou le 18/11/2024
- Annie Mayonove le 27 décembre 2024

- Jean-Michel Janicot, le 18 mars 2025
- Christian Soulier (ancien locataire de M. Clément Asfaux) le 1^{er} août 2025

Carnet Rose

Les nouveaux nés à Frayssinhes :

- Zoé Klein-Pequignet le 14 décembre 2024

- Jules, Adrien, Pierre Mazet le 14 août 2025



Des animations à Frayssinhes

Les associations de Frayssinhes

L'association de chasse

L'association de chasse de Frayssinhes s'est réunie le 14/08/2025 pour un bilan moral et financier. Les chasseurs et l'association sont d'attaque pour cette nouvelle saison 2025/2026.

Cet été quelques dégâts ont été constatés sur la commune. Nous essayons d'œuvrer pour réduire ces dégâts causés par la sauvagine (sangliers, chevreuils et blaireaux) avec l'aide des lieutenants de louveterie et les agents de l'OFB.

Pour information, la Fédération départementale de chasse du Lot a fait son bilan : dégâts payés aux agriculteurs (tous confondus) sur l'année comptable 2023/2024 pour un montant de 511 782.02 euros. Pendant la saison 2024/2025 les chasseurs ont prélevé 16 chevreuils et 35 sangliers sur la commune (bravo !).

La chasse a débuté le 15/08/25.



Tous les chasseurs de l'association de chasse ont reçu la Formation Décennale de Sécurité qui est obligatoire pour chasser. Petit rappel : tout chasseur ou personne possédant des armes doit les déclarer et créer un compte SIA.

Je tiens à préciser à tous, les consignes élémentaires de sécurité. La sécurité à la chasse est et restera la priorité absolue pour tous les chasseurs.

Pour toute question, vous pouvez me joindre au 06 74 06 77 74.

Bien cordialement,

Frédéric Coulon, Président de l'association de chasse de Frayssinhes

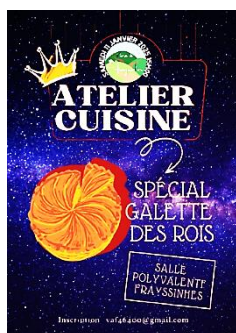
Vivre à Frayssinhes – de septembre à septembre
Après le **déjeuner annuel** au cœur de l'été, les premiers jours de l'automne reprennent le rythme des rendez-vous de la **Bibliothèque** et de la **Brico-Thérapie**, dans les murs de l'École.

Patiemment s'assemblent les objets qui seront autant de cadeaux offerts aux habitants du village, à l'occasion des fêtes de Noël auxquelles l'association apporte son énergie.



À peine enjambée la nouvelle année, janvier propose un atelier et la dégustation de la **galette**, préparée dans les cuisines de la salle polyvalente.

Pas de **chandeleur** sans crêpes, et pourquoi ne pas ajouter un verre de vin chaud aux tables de **jeux imaginés par Antonin Boccara**, ce deux février là.



Point d'association sans un minimum de structures destinées à encadrer solidement son fonctionnement. **L'Assemblée Générale Ordinaire** du 29 mars conforte l'équipe en place ainsi que le bilan moral et financier de l'exercice. Elle indique également les prochaines activités au calendrier dont le **Troc de Plantes** au mois de mai. Sous le préau de l'École, le bar attire plus de visiteurs que les plantes à échanger, ce qui n'empêchera pas une nouvelle rencontre en 2026 dans un agenda sans doute mieux maîtrisé.

Le 21 juin est le premier jour d'un été chargé pour Vivre à Frayssinhes. Ce soir-là est celui d'une première



collaboration entre la Calandreta Esquiròl de Saint-Céré et l'association. Une initiation à la danse suivie d'un **Bal Trad** s'inscrivent dans la fête de la musique sous le toit de la salle polyvalente qui portait à nouveau bien son nom.

Et voici la deuxième édition des **Guinguettes**. Premier épisode, le 10 juillet, électrique mais réussi et qui

conduit à quitter la place du Barry pour rejoindre, deux semaines plus tard, l'auvent de la salle polyvalente. Le 24 juillet est aussi la veille du Festiv'Arts qui offre l'étendue de son programme dans les rues du village. Deux séquences différentes mais un succès grandissant aux sons partagés des accordéons, du saxophone et de la joyeuse participation d'un public nombreux et très souriant.



Reste à rencontrer ce même public lors d'autres événements que l'association organisera à l'intention de tous les habitants du village. On reparlera bientôt d'un voyage et de bien d'autres choses ...



Les activités de la « Brico thérapie » ainsi que la confection des cadeaux de Noël sont soutenues par l'association 2cv&cie.

PdC

La Clef des Arts au Champs

Bilan de l'année pour l'association « Clef des Arts aux champs » de septembre 2024 à septembre 2025

De septembre à décembre 2024 :



Chorale Accroche chœur église 150 personnes



Chansons françaises Daniel Mazet 140 personnes

Janvier - Février :



Réunions pour renouveler l'association. Réunions avec « Vivre à Frayssinhes » pour affiche Commune « Juillet à Frayssinhes. » : **AG CLAC extra + ordinaire :**



Changeement de siège social (Mairie) et nouveau CA et bureau.

Mai - Juin : Exposition « la lumière la matière le mouvement et nous »

L'association organise l'exposition photos et publie le livre de Dominique Nachez. A St-Céré et

Carennac (1620 visiteurs dont plusieurs personnes de Frayssinhes).

Du 11 au 15 Juillet 2025 : stage Musique pour tous (5 formateurs et 20 stagiaires, 14 bénévoles).



Restitution (église/Parking et salle polyvalente). Concert endiablé de fin de stage le 15 Juillet.

25 et 26 juillet : Festiv'arts : Un nouveau site avec de grandes ressources du village pour des activités



Un environnement sécurisé et agréable avec possibilité de parking (Régis), des ressources humaines (39 bénévoles), des lieux différents pour ateliers, spectacles, expositions. Toujours Guy et Philippe pour les repas très appréciés avec aussi petite restauration. A l'avenir, revoir l'organisation : Un espace très grand à recentrer autour de la salle polyvalente.



Atelier Fanfare



Duo Brel



Azahar



TournOsol et Vibracello : ovationnés par plus de 100 personnes

Les Expositions : graff, peinture murale, installations diverses, sculptures...et bâches...



14 Septembre 16 h à l'église :



Ensemble De Caëlis
Chants et musiques médiévales
Avec Eric Jouhet à la voix et aux textes contemporains
Eglise de Frayssinhes
le Dimanche 14 septembre 2025 à 16h.
Des voix inoubliables !
Proposé par l'association :
"Sur les pas de William Marwin"
en partenariat avec :
"La clef des arts aux champs"
Accès Libre et gratuit
Buffet partagé
Réservations: 0766195470
CLAC CAËLIS DE
WILLIAM MARWIN
BORDEAUX

A Frayssinhes de septembre 2023 à septembre 2024

Evènements portés par la commune (avec, le plus souvent, l'appui des associations)

11 Novembre 2024



Ce 11 Novembre 2024 fut un jour particulier pour la commune de Frayssinhes. En effet, après la cérémonie devant le monument aux morts les habitants de Frayssinhes se sont retrouvés à la salle polyvalente autour de **Madame Hélène Tournemire** et de sa famille qui avait **fêté ses 100 printemps** trois jours plus tôt. A cette occasion, une rétrospective en image de l'évolution de notre commune de 1924 à aujourd'hui fut présentée aux habitants. Le verre de l'amitié offert par l'équipe municipale fut ainsi riche en échanges et anecdotes. IL

Noël à Frayssinhes

Ce samedi 15 décembre, des nombreuses familles de Frayssinhes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le spectacle de Noël.



En attendant les lutins du Père Noël pour la distribution des cadeaux, grands et petits se sont plongés dans la magie de Noël avec la projection du film « *Le Pôle Express* ».

Cette belle après-midi s'est terminée par un goûter partagé avec vin chaud et friandises, offert par l'association « Vivre à Frayssinhes ». IL

Galette 2025

Les 11 et 12 janvier un Week-end gourmand était proposé aux habitants de Frayssinhes.

Le samedi petits et grands furent conviés à un atelier de préparation des galettes dirigé par Christian Ardouin.

Le lendemain, dimanche 12 à l'occasion des vœux de la municipalité Clément Bouscarel a ravi l'auditoire avec

ses contes, légendes et proverbes du Haut-Quercy en français et occitan puis chacun a pu déguster la traditionnelle galette. IL



Ciné Belle étoile



Ciné Belle étoile était programmé le 1^{er} Aout avec le film « la vache » par Christiane et Françoise de la commission animation.

Une soirée sur le thème du film (exposition de divers objets, sculpture, photos...) a été mise en place par les habitants sous le préau de l'école et un pique-nique à base d'aliments dérivés

de vache (fromage, tarte au lait de vache...) a été partagé entre environ une cinquantaine de personnes dans une bonne ambiance.

Mais le temps n'était pas parmi nous. Nous avons dû reporter le film et pris la décision de le visionner le jour du repas communal le 7 septembre. AT

Inauguration du four à pain de Lavalade

Dans le cadre de son programme pluriannuel de restauration du petit patrimoine, la commune a entrepris la restauration des fours à pain de Lavalade et de Pailhès avec le soutien de Cauvaldor, du département du Lot et de la région Occitanie.

Ce samedi 13 septembre, le four banal de Lavalade dont la restauration est terminée a été inauguré. A cette occasion, nos boulangers, Guy et Philippe Raynal ainsi que Guy Rieu avaient préparé et cuit le pain,



confectionné des tâtins aux boudins et de pizzas cuites au four.

Après un rappel de l'histoire de ce four à travers les siècles, par Madame La Maire, chacun a pu se régaler de ces préparations ou encore se confectionner des tartines avec pâté et confiture autour d'un apéritif convivial. I.L

Infos culturelles du territoire

OPERATION PREMIERES PAGES – Edition 2025

Depuis 2017, la communauté de communes Cauvaldor accompagne le dispositif national Premières Pages en proposant des spectacles et ateliers pour le très jeune public.

Cette année, l'ouvrage *Les formidables journées de Piloursine* d'Emmanuelle Houdart est **offert à tous les bébés futurs lecteurs, nés ou adoptés en 2024** dans des familles lotoises.

Cauvaldor vous propose une programmation de spectacles et d'ateliers en lien avec cet ouvrage :

3 spectacles, 2 ateliers et pour la première fois une animation pensée pour les parents.



GRATUIT, sur réservation, au : 06 76 36 93 00

RESURGENCE IX – « ETERNEL REFUGE »

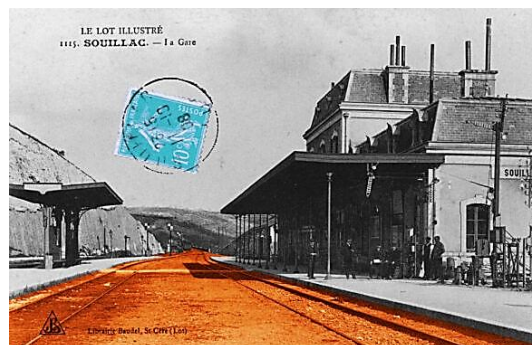
du 25 septembre au 23 novembre 2025

Résurgence est le **festival culturel automnal** de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor). Chaque année, l'édition s'inspire du patrimoine local ou d'une personnalité ayant marqué l'histoire récente du territoire.

Pour sa **neuvième édition**, le festival Résurgence traitera de l'histoire passée et actuelle du département du Lot et plus particulièrement celle du nord du Lot, à travers le vécu des hommes et des femmes qui l'ont composé, venus d'ici et d'ailleurs.

Pendant deux mois, des rendez-vous culturels sont proposés dans de nombreux lieux du nord du Lot. L'exposition d'art contemporain Éternel Refuge à Souillac, mais aussi d'autres, réparties sur le territoire et un large programme de rendez-vous culturels.

De nombreuses actions sont également menées en parallèle avec les scolaires.



Le programme complet des animations est disponible sur le site de **Cauvaldor**.

SCENOGRAPH



Scène Conventionnée
Théâtre et Théâtre Musical

Avec le **théâtre de l'usine**, le territoire a la chance de disposer à Saint-Céré d'une scène conventionnée qui propose des spectacles variés et de grande qualité.

Vous trouverez toute la programmation sur le site

scenograph.fr

Dans le cadre du partenariat du Scénograph avec l'association « **La Clef des Arts aux Champs** », les habitants de Frayssinhes peuvent bénéficier de tarifs préférentiels - *Passion/Réduit+* - sur des spectacles sélectionnés par l'association.

Plus d'informations et inscriptions : au **07.66.19.59.70**.

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DU LOT

Des films, des séries, des ebooks, de la musique, des journaux et des magazines en ligne, des modules de formation, des contenus spécifiques et sécurisés pour les enfants et les jeunes...

La Médiathèque numérique du Lot offre la culture à portée de clic.

Ce dispositif gratuit est accessible, n'importe où et à tout moment, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Pour en profiter, il suffit d'être inscrit à la Médiathèque Municipale de Saint-Céré (ou une autre de votre choix sur les 50 bibliothèques partenaires) qui vous communiquera vos identifiants.

PLUS D'INFORMATIONS

05.65.38.18.14

mediatheque-numerique.lot.fr



Le FabLab du Quart-Lieu

Le Fablab est un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées dans des conditions opérationnelles.

Plusieurs machines de pointe sont déjà installées : imprimantes 3D, scanner 3D, découpeuse laser, brodeuse et machine à coudre numérique, plotter de découpe vinyle, matériel d'atelier...

Plus d'infos : Les visites et les accès aux machines se font sur rendez-vous.

Le Quart Lieu,

Av. Charles Bourseul, 46400 Saint-Céré 05.82.12.00.41
quart-lieu@cauvaldor.fr

cauvaldor.fr/le-quart-lieu/le-quart-lieu

QuiQuoiOù ?

Agenda trimestriel, complet et pratique, le « QuiQuoiOù? » recense l'ensemble des **propositions artistiques, culturelles et patrimoniales** sur les 77 communes de Cauvaldor.

Pour ne plus passer à côté de vos sorties de prédilection, « QuiQuoiOù? » est le guide indispensable de vos échappées en famille ou entre amis !

Le « QuiQuoiOù? » est disponible dans vos mairies, commerces de proximité, bibliothèques et autres lieux culturels. Une version numérique est aussi consultable et téléchargeable sur le site de Cauvaldor.fr.

Maison des Consuls

La municipalité de Saint-Céré vous invite pour cette **troisième saison** à la Maison des Consuls, un espace dédié à tous les publics et à tous les âges, un lieu qui convoque une variété de matières et de disciplines

artistiques : peinture, céramique, carnet de voyage, fils, laine, terre, bois, plume, carton, fer, photographie...

Le programme 2025 est disponible sur le site internet de saint-cere.fr.

La Maison des Associations – MDA

La Maison des Associations de Saint-Céré est à la fois un **lieu public de rencontres et d'accueil** pour toutes et tous ainsi qu'un **outil pour développer des projets et proposer des activités**.

Les pôles d'activités : **Familles/Lien Social · Jeunesse · Associations · Cinéma · Médiathèque · Pépinières d'initiatives**

Inauguration du nouveau site : horizon 2026 !

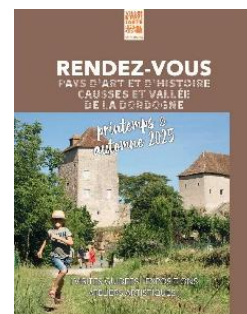
Le programme 2025 est disponible sur le site internet de saint-cere.fr.

CONTACT : Du Lundi au Vendredi 10h00-12h00, 14h00-18h00 / mda@saint-cere.fr / 07 84 27 52 19 / Av. Pierre et Andrée Delbos, 46400 Saint-Céré

Les Rendez-vous du Pays d'art et d'histoire de Cauvaldor

Dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire », le service patrimoine de Cauvaldor anime et valorise le patrimoine du nord du Lot. Les actions déployées sont à destination des habitants, des enfants et des visiteurs.

Le programme complet est disponible sur le site de Cauvaldor.fr.



Ligue contre le cancer – Antenne de Saint-Céré

Espace Ligne Saint-Céré

Rue Pierre et Andrée Delbos
Bâtiment de la salle polyvalente, bureau N°1

46400 Saint-Céré
07.89.24.11.66 Infos utiles

Permanences de la mairie

Mardi : 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Pour rencontrer la Maire ou un conseiller, prendre rendez-vous au 05.65.38.30.97.

Responsabilités du conseil

Au niveau communal : R : responsable

Communication : A. Tillet (R), I. Lample

Vie de la commune : O. Denjan (R), F. Bardet, F. Coulon, C. Janicot, A. Tillet

Salle des fêtes : H. Landes (R), O. Denjean, C. Janicot, I. Lample

Bâtiments : T. Martignac (R), M. Asfaux, F. Bardet, I. Lample

Voirie : M. Asfaux (R), F. Coulon (R), D. Cros, H. Landes, T. Martignac

trufficulture (D. Cros T, F. Coulon S)

Actions sociales et solidarité (F. Bardet S)

Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts (C. Janicot T)

Services à la population (I. Lample S)

Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et requalification urbaine (F. Coulon T)

Culture (C. Vivarez T)

Urbanisme, planification et ADS (H. Landes S)

Enfance et jeunesse (O. Denjean T)

Bâtiments, réseaux, numérique et nouvelles technologies (C. Vivarez T)

Voirie et chemins (M. Asfaux T)

Au niveau de la communauté des communes :

S : suppléant – T : titulaire

Economie, tourisme, artisanat et commerce (A. Tillet S)

Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et

Inscription sur les listes électorales

Les démarches d'inscription sur les listes électorales se font en mairie toute l'année.

Recensement militaire

Tout jeune atteignant l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la mairie. Cette démarche permet l'inscription automatique sur les listes électorales. Le certificat délivré

est indispensable pour le passage des examens et le permis de conduire.

Prochainement à Frayssinhes...

A vos agendas !

Rendez-vous convivial rituel à l'occasion du **11 novembre**

Pour **Noël**, Nous avons retenu un spectacle cirque/danse avec la Compagnie TournOsol.

Dates à préciser (WE 13/14 ou 20/21 décembre).



« Telle une fleur qui s'épanouit lentement sous le soleil avant de faner, renaît de ses cendres. Un moment enchanteur, une histoire de rencontre tout en rondeur. Sur un air de poésie sans mot, deux âmes s'attirent. Des vibrations résonnent, éveillent les corps, émoustillent les sens. En un tourbillon paisible,

l'amour fleurit. Ce spectacle où fusionnent les expressions artistiques est une ode au cycle de la vie.

"Petit deviendra grand"

Spectacle de danse, cirque et musique : 2 artistes au plateau : Camille Simon et Youness Sajid

« Compagnie Virâge Hors PairE »

Sans oublier les rendez-vous de Vivre à Frayssinhes à l'ancienne école :

- **Bibliothèque** chaque premier samedi du mois de 14h30 à 17h
- « **Brico thérapie** » (moment convivial et partagé de connaissances : bricolage, aquarelle, cartonnage...) les mardis soir à partir de 20h, sauf pendant les vacances scolaires (début : mardi 7 octobre).

Mémo médical de Saint-Céré

Vous trouverez ci-contre le planning des consultations externes de l'hôpital de Saint Céré.

La liste des professionnels de santé installés à Saint-Céré et le planning des gardes des pharmacies, peuvent être consultés sur le site officiel de Saint-Cere.fr. disposition pour une impression. Prenez soin de vous.

Mise à jour du 10/07/2025



Centre Hospitalier St-Jacques
de Saint-Céré

CONSULTATIONS EXTERNES

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.59		
DISCIPLINE	MEDECIN	JOUR(S) DE CONSULTATION
CARDIOLOGIE Epreuves d'effort	Dr DIDIER	Lundi et Mardi matin
CARDIOLOGIE - Consultations	Dr FLEURANT	Mercredi, Jeudi
Chirurgie ORTHOPÉDIQUE TRAUMATOLOGIQUE	Dr MARTIN	Mercredi matin
Chirurgie VASCULAIRE et THORACIQUE	Dr LARIDON	Mardi après-midi (tous les 15 jours)
Chirurgie VISCÉRALE et DIGESTIVE	Dr ABDEH	Vendredi matin (tous les 15 jours)
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Dr YOTOV	Mardi après-midi
GYNECOLOGIE	Dr HESSAS	Vendredi (2 fois par mois)
HEMATOLOGIE	Dr ROUSSI	Vendredi (1 fois par mois)
PNEUMOLOGIE/Apnée du sommeil	Dr CABAU	Vendredi matin
PRE-ANESTHÉSIE	Dr KRETTLY ou Dr GUINGAL	Lundi (tous les 15 jours)
	Dr RUSSIER	Lundi (1 fois par mois)
UROLOGIE	Dr ORSONI Ou Dr BOURGNINAUD	Mardi matin
ANGIOLOGIE/ MEDECIN VASCULAIRE	Dr DE HEREDIA/ Dr KOWALSKI	Jeudi après-midi/ Lundi
NEPHROLOGIE	Dr ALLARD Dr BERRAHAL	Mercredi (1 fois par mois)
PEDIATRIE	Dr LERET	Vendredi (tous les 15 jours)
CHIRURGIE GENERALE PLAIES ET CICATRISATIONS	Dr LE MINH	Lundi
DERMATOLOGIE	Dr BEGON	Mercredi après-midi

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.23		
CONSULTATIONS GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	SAGES FEMMES	Du lundi au vendredi